

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier CDI (H/F) dans le Gers

Centre National de la Propriété Forestière

OCCITANIE

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier Territorial (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Période d'essai de 4 mois renouvelable une fois Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 31.6 K€ et 41.2 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Auch (32)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Octobre 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation régionale Occitanie s'étend sur 13 départements dont la superficie forestière de 2,4 millions d'hectares (83 % privée) en fait la deuxième région forestière française. Elle est caractérisée par une grande diversité de peuplements correspondant à 4 régions écologiques : Méditerranée, Sud-Ouest Océanique, Pyrénées et Massif Central.

L'antenne territoriale du Gers est constituée d'un technicien basé à Auch et d'un ingénieur en charge du développement forestier sur les départements de Tarn-et-Garonne et du Gers basé à Montauban (Tarn-et-Garonne).



Un chargé de mission, également basé à Auch, sera prochainement recruté pour animer un plan de développement de massif sur le Grand-Armagnac.

La forêt du Gers s'étend sur 105 000 ha et est en grande majorité privée. Les forêts sont principalement constituées de feuillus avec une diversité d'essences selon les milieux de l'Astarac à l'Armagnac en passant par la Lomagne.

La priorité des actions de développement du CNPF sur le département est d'augmenter la part de forêts sous documents de gestion durable.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur, de son adjoint et de l'ingénieur en charge du département du Gers, la mission du/de la technicien(ne) s'exercera sur la totalité du département. Le poste comporte une part importante du temps sur le terrain, en forêt en relation avec les propriétaires privés et leurs gestionnaires.

Il/elle sera chargé(e) des missions et responsabilités suivantes :

- Promotion des documents de gestion durable, instruction des PSG et demandes de coupes, suivi des PSG ;
- Vulgarisation de la gestion forestière durable, contacts individuels, réunions et formations des propriétaires ;
- Regroupement, appui aux stratégies locales de développement forestier ;
- Relations avec les organisations professionnelles, les partenaires du CRPF et les élus locaux ;
- Mise en place et suivi de placettes du réseau de référence ;
- Participation à des projets / études départementaux ou régionaux ;
- Correspondant observateur pour le département de la santé des forêts.

Profil recherché

Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez l'aptitude à conseiller, le goût pour la transmission et du contact avec les propriétaires forestiers, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse.

Formation – expériences

- Diplôme de technicien forestier option production ou gestion forestière, licence pro ou diplôme équivalent ;
- Expérience souhaitée dans le développement de la forêt privée ;
- Maîtrise des outils informatiques (suite office, courriel, internet) ;
- De préférence, connaissance des outils de SIG (Qgis).

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain ;
- Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Goût pour le développement forestier et le contact avec les propriétaires et gestionnaires ;
- Excellente capacité d'écoute, de dialogue, de concertation et de travail en équipe ;
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable de la forêt ;
- Permis B ;

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal et forfait mobilité durable ;
- Mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur ;
- Prévoyance facultative avec participation employeur à hauteur de 7 €/mois.

Personnes à contacter

- Johann HUBELE– ingénieur Gers : 06 76 98 52 13 – johann.hubele@cnpf.fr
- Olivier PICARD - Directeur- 05 61 75 42 00 – olivier.picard@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **8 août 2025** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF OCCITANIE
7 chemin de la LACADE – 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
occitanie@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une **Commission de sélection qui se tiendra le mercredi 3 septembre** dans les locaux du CNPF à AUZEVILLE-TOLOSANE.